

Mon point de vue sur l'enseignement de la « morale laïque ».

Chers collègues, dans le cadre de la loi de « *refondation de l'école de la République* » qui vient d'être votée par les deux assemblée, Vincent Peillon invite la profession à mettre en place dans nos classes ce qu'il appelle « la morale laïque », de la maternelle au baccalauréat. Il sait bien que sans notre soutien enthousiaste son projet devenu loi restera...lettre morte. Discutons. De quoi s'agit-il ?

Nouveau produit lancé sur le marché de la pédagogie ? Admettons. Les professeurs n'ont pas été demandeurs. Sont-ils preneurs ? Pour mémoire, rappelons le flop du « fait religieux » que le ministre socialiste Jack Lang avait déjà mis sur le marché avec son ami Régis Debray. L'accueil de la profession, attachée à un enseignement scientifique de l'histoire, fut spontané et sans appel : les collègues mirent le singulier au pluriel. Les faits religieux historiques évacuèrent le fait religieux, introduit dans l'enseignement public pour répondre aux exigences du privé sous contrat à 95 % catholique. Public-privé, même combat ? Tombé dans l'oubli, Peillon cherche-t-il à le ranimer ? Qu'est-ce que cet objet volatil non identifiable, aussi insaisissable que son brouillon du fait religieux ? Pour avoir une valeur d'échange, encore faut-il que le produit à vendre ait une valeur d'usage reconnue. Laquelle ?

Problème : hors de la morale naturelle, civique, celle du respect mutuel des individus pour base de la civilisation, peut-il exister une morale qui ne soit pas religieuse ? Celle-ci, aujourd'hui, est devenue inopérante à maintenir l'ordre du Téléthon contre celui de la Sécurité sociale, l'ordre de la charité d'Etat contre celui de la solidarité de classe. L'école de la République doit-elle suppléer aux carences de l'Eglise ? En colorant le produit du rouge de la laïcité, Vincent Peillon répond oui.

Discutons. Ce nouveau modèle de morale a pour mission la modification radicale des comportements des élèves, de leurs familles et donc ceux des enseignants. Mais pas celle de la catégorie sociale hors du besoin qui ne se sent pas concernée. Formation ou formatage ? Est-elle la réponse adéquate pour aider le pays qui vit de son travail à sortir de la spirale infernale d'une violence généralisée, générée par le chômage définitif d'un côté et les incivilités jusqu'à l'usage de la kalachnikov de l'autre ? Ou bien à expliquer pour la faire accepter pédagogiquement l'inéluctabilité de cette spirale ? Pour n'avoir pas à recourir à la violence d'Etat, celle de la contre-révolution inscrite dans la Constitution de la V^e République dont l'usage et l'issue sont toujours aléatoires ? L'école est directement pongée dans l'œil de ce cyclone. En bouleversant de fond en comble le dispositif national des « rythmes scolaires », des programmes et des horaires pour répondre aux exigences « des marchés », il disloque l'édifice républicain. Les enseignants ne peuvent accepter cette transformation de l'école de la République, une et indivisible, en une école disloquée, celle des territoires, qui détruit programmes et statuts nationaux protecteurs. Ils savent que la compréhension de l'histoire et de la géographie, ces excellentes boussoles placées au cœur de toute la scolarité de la maternelle au baccalauréat, donnent des armes à la jeune génération pour apprendre à distinguer, dans les forces de classe en présence, les amis des autres. Cette reconnaissance du terrain et des tenants et aboutissants de la situation politique et sociale par les élèves, futurs travailleurs ou futurs chômeurs, renforce leur résistance future à l'exploitation. Le MEDEF et ses alliés déplorent cet état d'esprit détestable pour eux, mais historique, qui est à leurs yeux le principal facteur du renchérissement du coût du travail. Cette tradition, bien « française », pays de la révolution permanente depuis 1789, s'oppose frontalement à l'impérieuse nécessité pour les marchés et leur fille appelée Troïka, d'abaisser par tous les moyens de la violence légale ou non le coût du travail. Tout se résume et se

concentre dans cette équation à une seule inconnue : le niveau, non pas de profitabilité du capital investi, mais de résistance à l'exploitation. La morale « laïque », après l'échec de la morale religieuse, n'a-t-elle pas pour fonction de faire avaler cette potion amère à un peuple rebelle ? Pour y parvenir, elle doit brouiller les cartes. Mais comment ?

Pour essayer de convaincre les enseignants du bien-fondé de la morale laïque, le ministre met les points sur les « i » : « *la morale laïque inclut une dimension vie de classe et vie scolaire qui doit favoriser chez chacun la culture de la responsabilité, de la solidarité, du dévouement, de l'intérêt général* » Tout est dit. Le futur salarié est responsable de la compétitivité de son entreprise à laquelle toute sa vie doit être subordonnée. Jusqu'à être vissé à sa chaise comme l'étaient les jeunes ouvrières de ces ateliers de confection au Bangladesh, mortes écrasées dans l'effondrement de l'immeuble fragilisé dans lequel les patrons locaux les entassaient dans le saint respect du rendement et de la productivité exigés des « marques » qui les vendent dans nos grandes surfaces ? Mauvais exemple ? Pourtant, même à Paris des immeubles vétustes, abritant des ateliers clandestins, brûlent. Certes, les usines ne brûlent pas avec leurs ouvriers en France, mais l'objectif est le même : garantir les marges de profit pour affronter la concurrence. L'union sacrée, capital-travail, dans l'usine ne doit-elle pas être imposée par la morale laïque en France comme par la trique au Bangladesh ? La morale dominante n'est-elle pas celle des délocalisations ou de l'importation de main d'œuvre aux salaires du pays d'origine ? La morale laïque proclamée par Peillon rejoint celle du MEDEF, celle du prétendu « intérêt général ». La centrale syndicale patronale ne s'était-il pas déjà comparée à un véritable enseignement-bis, seule capable de faire comprendre aux élèves la réalité du travail en usine diffusant les vertus de la discipline du profit. Les élèves de Troisième n'ont-ils pas un stage en entreprise à effectuer dans leur cursus ? C'est celle de la théorie sociale de l'Eglise : l'association capital-travail qui s'oppose à la si funeste lutte des classes. Association qui permet en ce moment de voir un syndicat chrétien signer avec le MEDEF un pacte qui détricote le code du travail ? Les enseignants, contre l'intérêt de leurs élèves, peuvent-ils se faire les fourriers de cette religion « laïque » des bas salaires ? Jusqu'à l'absence de salaire remplacé soit par un repas charitable soit par un (gros) sandwich encore plus charitable offert par un gentil patron de restaurant en échange du service (gratuit) aux clients...comme récemment présenté à un JT ? Un STO moderne pour temps de paix ?

Les professeurs d'histoire-géographie sont invités à adapter leurs programmes et méthodes à l'aide d'un vocabulaire idéologique éducatif, conforme à cette morale officielle et sûrement laïque : concurrence, mondialisation, employabilité, plan de redressement structurel, ressources humaines, flexibilité, adaptation, délocalisation, équilibre budgétaire sans oublier l'inénarrable profitabilité...

Pourquoi la morale religieuse a-t-elle fait faillite ? Multiples sont les causes, mais l'existence de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en est le socle commun. La révélation récente d'une pédophilie généralisée à toute la catholicité, du prêtre à l'évêque, générée par la chasteté contre nature imposée aux hommes par cette religion qui s'oppose au « mariage pour tous », a ruiné le capital de confiance morale dans lequel se drapait sa dignité pour justifier la place éminente dans le maintien de l'ordre moral au centre duquel elle a placé la famille éternelle au cours des siècles de sa domination. C'est fini. L'élection, en urgence, d'un pape issu et formé par la Compagnie de Jésus, les Jésuites, ordre militaire dirigé par un « général », le pape lui-même, prend une signification politique claire : celle de la reconquête militante du terrain perdu. L'épiscopat français qui a tenté d'imposer un retour à sa morale traditionnelle en s'opposant (presque) le gourdin à la main aux mariages gay,

vient de subir un échec politique et moral. L'Église, ayant été conduite par le tournant du Vatican, à descendre dans la rue, suivie de tout l'éventail joyeux et bigarré des composantes politiques de sa doctrine réactionnaire, s'est ainsi mise hors la loi de la République laïque. C'est un juste retour à la clarté qu'elle pensait avoir réussi à atténuer après ses excès antisémites contre Alfred Dreyfus puis sous l'autorité en fer blanc du Maréchal. Elle a raté son coup. Mais ne devrait-elle pas se souvenir - avec l'aide des professeurs d'histoire géographie de la République et non de la loi Debré - qu'après la tentative avortée de ses prédécesseurs dans l'assaut contre le Palais Bourbon, symbole de la démocratie républicaine, un 6 février 1934 qu'il y eut un 12 février de riposte ouvrière unie qui annonçait Juin 36 ? Pourrait-elle espérer aujourd'hui que les joyeuses occupations d'usines trouveraient un chef charismatique pour les sauver en déclarant « qu'il faut savoir arrêter une grève » ? La classe ouvrière d'aujourd'hui, éclairée par l'expérience et l'enseignement de l'école publique, gratuite et obligatoire, n'acceptera plus docilement d'abandonner la proie pour l'ombre lorsqu'elle constate que sa conquête des congés payés n'a plus de signification pour les millions de chômeurs qui n'ont même plus de patron pour les leur payer ! Le maintien de l'ordre moral par l'Église se dotant d'un pape formé à l'école de la dictature de Videla n'est-il pas une indication de la place qu'elle tente d'occuper après son échec d'avoir pu imposer la paix civile de la loi de 1905 qu'elle n'a jamais accepté que formellement ?

Dans ce contexte politique fragile, Vincent Peillon doit offrir à la jeunesse l'image d'une autre morale, « laïque » celle-là, dit-il, présentable, capable de réunir le peuple qui l'a élu sous un drapeau socialiste propre. Mais problème : la presse ne cesse de divulguer une suite ininterrompue « d'affaires » qui empoisonnent et ternissent le pouvoir qui prétend rétablir la morale républicaine. La liste serait longue des mises en *position de témoin assisté*, ou de *mise en examen* ou de *garde à vue* antichambre de la *mise sous les verrous* d'élus socialistes indécents, pas seulement à Marseille ! Mais l'exemple emblématique d'un ministre des finances socialiste, chargé de faire la chasse à l'évasion des capitaux vers d'autres Cieux, pris la main dans le sac de posséder un compte secret en Suisse après avoir menti « *les yeux dans les yeux* » d'un Président bien naïf, résume et ruine le projet de Vincent Peillon d'une morale laïque. Comment cet événement lamentable sera-t-il mentionné dans les futurs manuels d'histoire comme exemple d'une République qui s'écroule ? Les Constitutions des quatre républiques qui ont précédé la Cinquième sont nées dans des révolutions. L'acte de naissance de chacune d'elles qui se forgera dans le soulèvement populaire lui-même, à Paris : 1792, 1848, 1871, 1944/45, prit la forme d'une assemblée constituante souveraine. Chacune d'elle a été tuée dans une contre révolution bonapartiste. Seule, la Cinquième est née, elle, non d'une révolution mais, au contraire, d'un coup d'état colonialiste et militariste très peu républicain et très bonapartiste, un 13 mai 1956, très loin, à Alger. C'est terrible pour un ministre de l'Éducation nationale, socialiste, de demander au corps des professeurs d'histoire-géographie, lequel de façon assez majoritaire a voté pour son camp – d'enseigner une morale qui vise à faire accepter une politique qui se dresse contre les aspirations socialistes du peuple.

Les professeurs d'histoire-géographie sont en droit d'exiger une mise à plat du nouveau contrat pédagogique dans lequel le ministre cherche à les entraîner. Ne leur a-t-il pas, lui aussi, menti sur les horaires en 1^{ère} et TS après les avoir assurés de leur rétablissement complet ? Il a de ce fait créé un désordre inacceptable par des emplois du temps ingérables par les chefs d'établissement. Il n'est plus le ministre des professeurs si tant-il l'a-t-il été un moment. Oui, nous sommes inquiets et nous refusons de « porter le chapeau » de l'effondrement de l'école de la République, laïque, obligatoire et gratuite.

Conclusion. L'APHG est porteuse de l'enseignement de cette tradition. Elle se doit de le réaffirmer avec ses alliés naturels que sont les syndicats et les parents d'élèves. Les professeurs d'histoire-géographie veulent le maintien de la République laïque, sur tout le territoire, avec des programmes, des horaires, des diplômes nationaux acquis de façon anonyme : Brevet des collèges et baccalauréat, rétablissant le droit à l'instruction égal pour tous pour des emplois correspondant aux qualifications acquises. Ils veulent un recrutement correspondant aux besoins définis par la profession et ses syndicats avec un apprentissage solide du métier dans de réels stages de formation à l'image de feu les IPES. L'APHG, qui n'est ni un syndicat ni un parti, a son mot à dire. Et le dira.

Après les Etats généraux de l'Histoire et de la Géographie, et l'espoir que leur succès avait fait naître, il reste plus « d'ombre que de lumière » devant nous. Oui, avec Bruno Benoit pour affirmer que *« l'histoire et la géographie ne sont pas des variables d'ajustement, mais des matières nobles qui méritent le respect à tous les niveaux de la hiérarchie de la prise de décision. »*. L'APHG n'accompagnera pas cette politique de destruction inimaginable en temps de « paix ». Au contraire, dans sa tradition, elle appellera à la résistance. Et elle sera entendue parce qu'elle sait qu'elle n'est pas isolée ni isolable !

Vous voudrez bien m'excuser pour la longueur de cette contribution. Il m'a semblé qu'avant la tenue de notre Commission, il fallait clarifier notre débat. Chacun a sa grille de lecture. Celle-ci est la mienne. Je suggère qu'avec d'autres points de vue, elle soit publiée en tribune libre de notre revue, pour un vrai débat national, sans langue de bois, entre nous. Je fais appel à Hubert Tison pour qu'il ouvre les pages du prochain numéro, le 423. C'est de l'avenir de notre métier et de sa place dans notre pays qu'il est question derrière la formule mensongère de « morale laïque ».

Signé : Michel Barbe. Vice-président honoraire de la Régionale d'Aix-Marseille. Vendredi 31 mai 2013.